

# Une cellule d'écoute et de soutien psychologique pour les chefs d'entreprise



Pour aider les chefs d'entreprise à faire face à la situation économique exceptionnelle provoquée par la crise sanitaire, le ministère de l'Économie et des Finances, en s'appuyant sur l'action de l'association Apesa<sup>1</sup> et avec le soutien d'Harmonie Mutuelle, de CMA France et de CCI France, a mis en place un numéro vert pour apporter une première écoute et un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en détresse.

*Marc Binné, greffier associé du tribunal de commerce de Saintes et président d'Apesa France répond à nos questions.*



## Pouvez-vous présenter brièvement les missions de l'Apesa ?

Créé en 2013 à Saintes, le dispositif Apesa permet à tout chef d'entreprise, qui en éprouve le besoin, de bénéficier d'une prise en charge psychologique, rapide, gratuite, confidentielle et à proximité de son domicile, par des psychologues spécialisés dans l'écoute et le traitement de la souffrance morale, les « idées noires » provoquées par les difficultés financières de son entreprise. Depuis 2015 et la création d'Apesa France, il est étendu à l'échelle nationale. La mise en place de ce numéro vert avec le ministère de l'Économie et les réseaux consulaires, dont CMA France, a permis de renforcer nos liens sur le terrain.

## Quel est le rôle de la cellule d'écoute mise en place le 27 avril dernier ?

Au-delà des mesures de soutien économique du Gouvernement à destination des entreprises, il était indispensable d'apporter une réponse aux entrepreneurs fragilisés qui avaient besoin d'une écoute durant cette période particulièrement éprouvante. Cette cellule leur permet de s'exprimer librement et de manière confidentielle. En appelant, ils brisent leur solitude et évitent aussi de faire peser leur souffrance sur leurs proches. Depuis le 27 avril, près de 500 appels ont été reçus sur le plan national et ont donné lieu à 180 prises en charge rapides et gratuites par un psychologue spécialement formé.



▲ Monsieur Marc Binné, président d'Apesa France.

## Comment allez-vous poursuivre les missions de l'Apesa dans les mois à venir ?

Nous avons tout intérêt à laisser ce numéro vert actif pour multiplier les possibilités d'écoute. Il le sera jusqu'en octobre. Nous continuons à le relayer largement par le biais de nos partenaires sur le terrain comme la CMA 17, en nous appuyant sur les sentinelles Apesa. Deux collaboratrices de la CMA 17 ont été formées, elles sont en mesure d'identifier les artisans en détresse et de déclencher des alertes auprès de nos services. Sur le département, une trentaine d'artisans par an sont pris en charge pour un soutien psychologique. Suite à la crise que nous venons de vivre, nous devons plus que jamais poursuivre nos missions d'écoute et de prévention des risques de suicide.

**CONTACTS :** Apesa 17 :  
 contact17@apesa-france.com  
 Numéro vert : 0 805 65 50 50  
 www.apesa-france.com  
 CMA 17 : 05 4650 00 00

(1) Aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë.

**Le dispositif est gratuit pour les entrepreneurs,** mais les psychologues sont rémunérés, et il est possible de faire un don sur le site Internet d'Apesa France.